



Union nationale
des industries de
**l'Ameublement
français**



UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS

n.f., Organisation représentative des fabricants de l'Ameublement français fondée en 1960, l'Unifa fédère tous les acteurs de l'aménagement et de l'ameublement des espaces de vie. Elle regroupe les industriels par profession et par segment de marché.

Notre mission

En s'adaptant aux enjeux de transformation identifiés dans son nouveau projet sectoriel, l'Unifa se donne plusieurs missions :

Auprès des institutions et des partenaires sociaux :

- Être le porte-parole efficace, reconnu et écouté de la profession
- Défendre les intérêts de l'Ameublement français par un lobbying actif et défensif
- Animer le dialogue social de branche (convention collective, formation, salaires)

Aux services de ses adhérents :

- Informer par une revue de presse, une veille législative et réglementaire, des chiffres du marché
- Accompagner sur des questions de droit social, de droit des affaires, des problématiques techniques
- Innover par la mise en relation avec des designers, des nouveaux matériaux
- Exporter par des actions collectives à l'étranger et des missions prospectives
- Favoriser l'échange entre pairs et mener des projets communs (études, chartes éthiques)
- Organiser des rencontres thématiques
- Promouvoir la fabrication de l'Ameublement français dans la presse et par des actions de communication
- Gagner en visibilité sur les réseaux sociaux



Nos ambitions

Le projet sectoriel 2016-2021

Face aux mutations majeures qui se profilent pour la fabrication française d'ameublement, l'Unifa accompagne, avec ambition et opportunisme pragmatique, les industriels qui ont choisi d'être acteurs de ces évolutions plutôt que de les subir.

Pour trouver les moyens de cette révolution réellement porteuse et durable et mettre en œuvre les leviers utiles au renouveau de la filière, l'Unifa et les fabricants ont élaboré **le projet sectoriel 2016-2021 de l'Ameublement français, autour de 3 axes stratégiques** :

- **Gagner en compétitivité**, par la modernisation de l'outil industriel dans toutes ses dimensions ;
- **S'approprier la demande en France et à l'étranger**, pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs-utilisateurs et aller chercher la demande là où elle existe, en France ou à l'International ;

« Nous sommes fiers d'avoir reçu en juin 2016 le soutien du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique pour le projet sectoriel de l'Ameublement français ! »

- **Construire de nouveaux « business models »**, par la restructuration de la filière à moyen/long terme, afin d'en garantir la pérennité en travaillant différemment avec tous les acteurs de la chaîne de valeur.

Chacun de ces trois axes est doté de leviers d'action et d'outils concrets afin de poursuivre le même objectif : **accompagner les fabricants français dans une démarche de transformation, en passant de « l'objet-meuble » au « projet ameublement »**.

Il est aussi indispensable de prendre en compte l'innovation et les nouveaux modes collaboratifs que l'on voit émerger pour répondre à la demande des consommateurs.



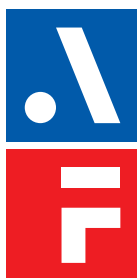
Dominique Weber,
Président de l'Unifa

La marque sectorielle « l'Ameublement français »

L'Unifa a créé l'Ameublement français, nouvelle marque fédératrice de l'ensemble de la fabrication, pour accroître la visibilité nationale et internationale d'industries en pleine transformation.

L'Ameublement français représente le secteur dans toute sa diversité, et défend la fabrication française et ses savoir-faire.

Plus que cela, l'Ameublement français entend porter le message de transformation de notre industrie nationale vers vers l'usine du futur.



**l'Ameublement
français**

La galaxie de l'Ameublement français

Les segments de marché représentés par l'Unifa



Le mobilier et l'agencement pour la maison : séjour, chambre, cuisine, salle de bains, rangement, jardin/terrasse.



Le contract & la haute facture : espaces privés ou publics haut de gamme (cafés, hôtels, restaurants, lieux de loisirs, boutiques, espaces de prestige,...), ateliers de mobilier de haute facture.



Le mobilier et l'agencement pour les espaces collectifs et publics : bureau, éducation, santé, culture et loisirs, cafés hôtels restaurants, commerce, ville.



Les autres métiers : facteurs d'orgues, cercueils, sous-traitants, équipementiers, éditeurs.

Le réseau d'expertise de l'Unifa :

EXPORT / INTERNATIONAL :

- GEM : Groupe des exportateurs de l'Ameublement français
www.ameublement.com/fr/international

DESIGN ET INNOVATION :

- VIA : Valorisation de l'innovation dans l'ameublement – www.via.fr

CENTRES TECHNIQUES :

- CETIM : Centre technique des industries mécaniques – www.cetim.fr
- FCBA : Institut technologique pour les filières forêt, bois, construction et ameublement – www.fcba.fr

CENTRES DE FORMATION : LES AFPIA

- AFPIA : Association pour la formation professionnelle dans les industries de l'ameublement
- AFPIA Est-Nord : à Liffol-le-Grand – www.afpia-estnord.fr
- AFPIA Ouest : à Montaigu – www.afpiaouest.fr
- AFPIA Sud-Est : à Lyon – www.afpia-sudest.fr

« CLUSTERS » RÉGIONAUX :

- Domocité : Laboratoire d'Innovation dans l'Aménagement de l'Habitat Durable (dans le Sud-Est) – www.ameublement.com/fr/Domocite
- SolFi2A : PRI (Plateforme Régionale d'Innovation) de Solutions Finition et Industrialisation pour l'Agencement et l'Aménagement de l'Habitat (dans l'Ouest) – www.solfi2a.fr

AUTRES PARTENAIRES :

- PAMA : Pôle d'Aménagement de la Maison en Alsace – www.pole-amenagement-maison.fr
- PLAB : Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois – www.plab.org

Organisations professionnelles dont l'Unifa est membre :

FRANCE

- ALLIANCE INDUSTRIE DU FUTUR
- CLIMO, Comité de Liaison des Industries de Main d'Œuvre
- FBIE, France Bois Industrie et Entreprises
- GFI, Groupe des Fédérations Industrielles
- MEDEF, Mouvement Des Entreprises de France

EUROPE

- EBIA, European Bedding Industries Association
- EFIC, European Furniture Industries Confederation
- FEMB, Fédération Européenne du Mobilier de Bureau

L'Ameublement français ...

En lien avec le déploiement de son projet sectoriel, l'Ameublement français construit peu à peu ses indicateurs de responsabilité sociale et environnementale afin de **positionner son industrie comme un véritable créateur de valeurs dans les territoires.**

La formation des hommes, les émissions de gaz à effet de serre, l'économie circulaire, les impacts économiques, le taux de dépendance aux matières premières et à l'énergie, le caractère éthique et responsable des relations commerciales,... sont autant de pistes potentielles de progrès et d'amélioration. **Elles vont aider les entreprises d'une part à mieux faire valoir leur savoir-faire et la qualité de leurs produits et d'autre part à évoluer vers l'industrie du futur.**

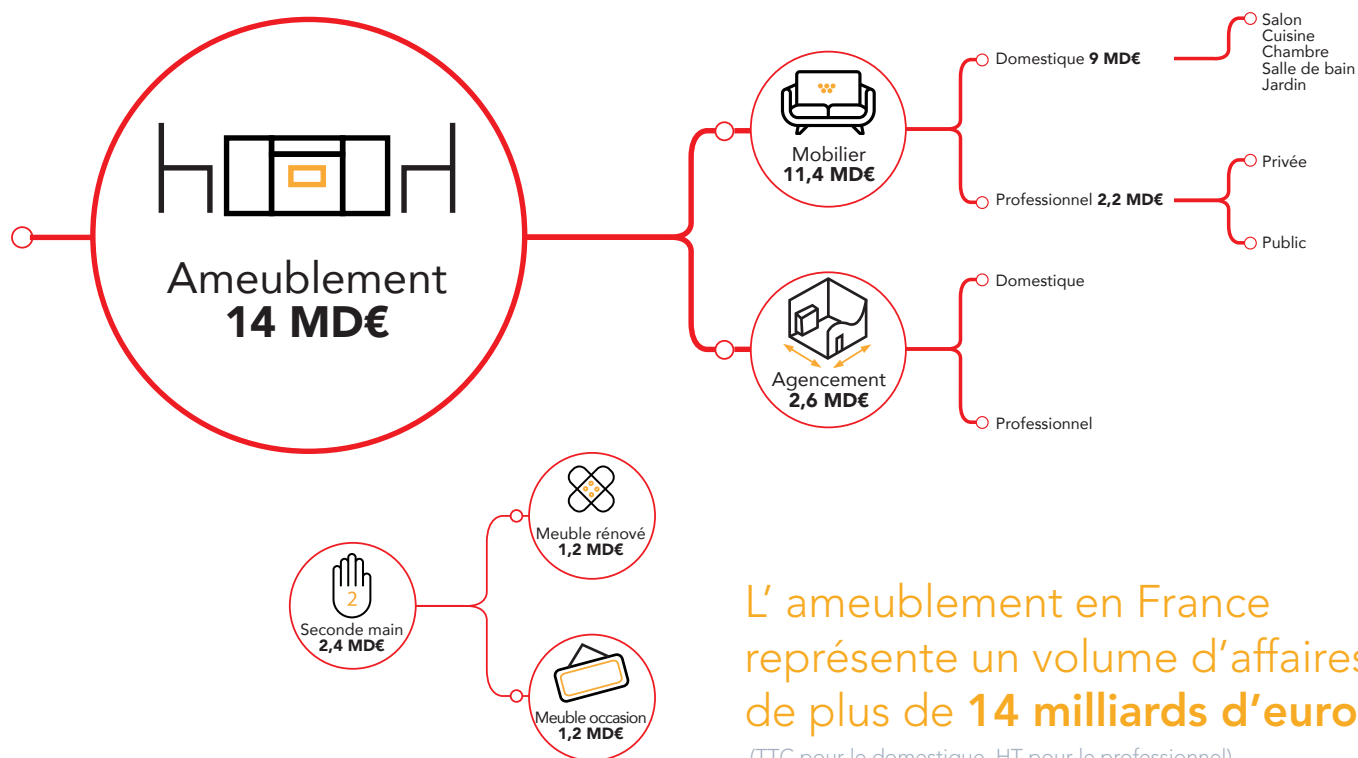
En 2015, l'industrie française de l'ameublement représente **près de 130 000 emplois** (soit 14,5 milliards d'euros de production soutenus par l'activité du secteur) :

- **près de 52 200 emplois directs**
- **plus de 77 000 emplois indirects** et induits

Chaque emploi dans l'Ameublement français permet de soutenir 1,48 autre emploi dans le reste de l'économie française.

La responsabilité de l'Ameublement français va donc bien au-delà des usines. La coopération avec les différents acteurs (publics, privés, sociaux) est un point à privilégier pour réussir la transformation du secteur. **L'enjeu est d'optimiser les effets multiplicateurs pour densifier le tissu économique local et dynamiser l'ensemble de l'économie française.**

... créateur de valeurs



L'ameublement en France représente un volume d'affaires de plus de **14 milliards d'euros**

(TTC pour le domestique, HT pour le professionnel)

UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS

120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris - Tél. 01 44 68 18 00 - info@ameublement.com - www.ameublement.com